

MON PÈRE EST ALCOOLIQUE

Par Leooo Postée le 13/04/2022 11:18

Bonjour, A mon tour de venir chercher de l'aide.. J'ai 22 ans, dernier enfant de la famille, j'ai une sœur. Cependant, mon père s'est mis à boire il y a environ 15 ans. Avant que ma sœur et moi naissions, il sortait souvent en boîte et buvais énormément les week-end, mais ça s'arrêtait là. Mais depuis une quinzaine d'années maintenant il est devenu buveur compulsif. Tout les jours il boit à la bouteille de Whisky pur. Pendant quelques années sa n'a jamais dérangé ma mère, mais ces cinq dernière années tout à changé. Ma mère et ma soeur sont parties du foyer car marre de le voir boire tout les soirs. Pour ma part j'ai décidé de rester (je voulais l'aider (et encore moins le laisser seul car je craignais qu'il en finisse avec sa vie...)) Lors du divorce ma mère à réclamer de grosses somme d'argent à mon père (qui est déjà endetté avec son entreprise). Du coup étant seul avec mon père à la maison et encore en étude, j'ai essayé comme je pouvais de l'aider (proposé des cures, d'aller voir son médecin, il à même essayer l'hypnose) mais tout ça n'a duré que deux semaines avant qu'il replonge. Avec bien sûr tout les mensonges qui vont avec.. Après quelques années à essayé de l'aider, j'ai appris que son entreprise allait vraiment pas bien, il ne peut même pas se verser de salaire et le peu qu'il reçoit tout part dans les cloyes ou le Whisky, il s'est soudain mis à prendre l'argent de ma grand mère, parfois même sans lui demandé.. (montant estimé, environ 30k euros, si ce n'est pas plus..) ça ne tiendra qu'à moi je prendrai mes distances avec mon père, ayant déjà tout essayé avec lui je sais que son cas est perdu d'avance, malheureusement, je ne veux pas laisser ma grand-mère seul avec lui car il lui pique sans cesse sa pauvre retraite, si bien que tout l'héritage de mon grand-père part dans ses addictions. Je vois son état se dégradé au fur et à mesure, perte de mémoire, perte d'équilibre (je précise il s'est déjà blessé en étant ivre). Je n'attend pas forcément de réponse de qui que ce soit, comme dis précédemment, je pense son cas désespéré.. Malgré tout ce bazar, écrire ces quelques lignes m'a fait du bien. Bonne journée et bon courage, surtout à l'entourage de la personne addict !

Mise en ligne le 15/04/2022

Bonjour,

Peut-être souhaitez-vous publier votre texte sur nos forums ou dans notre rubrique "témoignages". Si tel est le cas, nous vous mettons des liens en bas de réponse pour que vous puissiez le faire.

Dans votre écrit, vous expliquez bien que cette situation a démarré avant votre naissance, a eu des conséquences sur le noyau familial et continue d'en avoir à ce jour.

Les personnes ayant une addiction à l'alcool sont majoritairement des personnes en souffrance, et l'entourage en souffre à son tour. Cela peut entraîner de l'inquiétude, de la colère, du découragement et un sentiment de se retrouver démuni.

Nous comprenons que vous vous êtes beaucoup investi pour essayer d'aider votre père. Sa santé qui se dégrade vous inquiète et l'argent qu'il prend à votre grand-mère également.

Si écrire votre ressenti a pu vous faire du bien, peut-être serait-il intéressant également que vous puissiez bénéficier d'un espace d'écoute et de soutien présentsiels. Il existe des structures où des professionnels, qui connaissent bien la souffrance de l'entourage, peuvent proposer un tel accompagnement.

Il s'agit des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'équipe est généralement composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier. L'accueil se fait sans jugement dans un cadre confidentiel et gratuit. Ils ont pour mission d'aider l'usager d'alcool lorsque celui-ci est partie prenante pour une démarche de soin. Ils aident également l'entourage en souffrance et en difficulté.

Vous trouverez également en bas de réponse des coordonnées d'un CSAPA près du secteur géographique que vous nous avez indiqué, si vous souhaitez vous tourner vers eux.

Si vous désirez échanger davantage sur votre situation, vous pouvez contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0980 930 930 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 8H à Minuit.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIV

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - PERMANENCE DU CSAPA DE NEUFCHÂTEAU

43, rue République
88260 DARNEY

Tél : 03 29 94 35 31

Site web : addictions-france.org

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Accueil du public : Sur rendez-vous.

COVID -19 : Novembre 2022: Accueil sur place.

Voir la fiche détaillée

Autres liens :

- [Forums Alcool info service](#)
- [Témoignages Alcool info service](#)
- [Me faire aider en tant que proche](#)